

Février 2013

F



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

# COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 4.3 de l'ordre du jour provisoire**

**Quatorzième session ordinaire**

**Rome, 15 - 19 avril 2013**

**ÉLABORATION DU DEUXIEME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES  
RESSOURCES ZOOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

## TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1 - 3
II. Proposition relative au calendrier, à la portée et au contenu du deuxième rapport.....	4 - 7
III. Le processus préparatoire.....	8 - 13
IV. Ressources nécessaires.....	14 - 17
VI. Orientations demandées .....	18

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## I. INTRODUCTION

1. En 2007, la FAO a rendu public son rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (premier rapport)<sup>1</sup>. La Conférence, à sa trente-quatrième session de novembre 2007, a salué en ce document la première évaluation complète, à l'échelle mondiale, de l'état des ressources zoogénétiques<sup>2</sup>. Et, lorsqu'elle a adopté son Programme de travail pluriannuel 2013-2021<sup>3</sup> à sa treizième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) est convenue de présenter officiellement le deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (deuxième rapport) à sa seizième session ordinaire en 2017.

2. Le deuxième rapport est conçu comme une mise à jour du premier. De même que la précédente édition jetait les bases du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, il pourrait guider l'actualisation de celui-ci, activité que prévoit également le Programme de travail pluriannuel. De même que la précédente édition jetait les bases du *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*<sup>4</sup> (*Plan d'action mondial*), il pourrait guider l'actualisation de celui-ci, activité que prévoit également le Programme de travail pluriannuel<sup>5</sup>. L'élaboration du deuxième rapport contribuera également à renforcer les capacités techniques des différentes parties prenantes.

3. Le présent document formule une proposition relative au calendrier, à la portée, au contenu, au processus préparatoire et au projet de budget pour l'élaboration de ce document, tels qu'ils ont été examinés par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Groupe de travail) à sa septième session en octobre 2012<sup>6</sup>.

## II. PROPOSITION RELATIVE AU CALENDRIER, A LA PORTEE ET AU CONTENU DU DEUXIEME RAPPORT

4. L'ordre du jour de la seizième session ordinaire de la Commission s'annonçant chargé, avec notamment l'examen et l'adoption de trois rapports mondiaux sur l'état des ressources,<sup>7</sup> le Groupe de travail a recommandé que le deuxième rapport soit présenté à la quinzième session ordinaire de la Commission plutôt qu'à la seizième<sup>8</sup>.

5. Compte tenu des procédures d'établissement de rapports en vigueur dans ce secteur, il apparaît en effet tout à fait possible de rendre ce document public avec deux ans d'avance. En décider ainsi permettrait à la Commission de mieux répartir sa charge de travail et d'axer sa quinzième session sur ledit rapport.

6. L'élaboration du deuxième rapport devrait suivre un processus aussi simple et efficace que possible et il conviendrait donc de réduire au minimum les obligations de notification imposées aux pays. L'accent devrait être mis sur les évolutions depuis l'établissement du premier rapport et sur la poursuite de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*, en particulier au niveau national.

7. Il est proposé de conserver le canevas du premier rapport, de sorte à l'actualiser en mettant parallèlement en exergue les problématiques nouvelles. Le deuxième rapport comprendrait une version

<sup>1</sup> <http://www.fao.org/docrep/010/a1250e/a1250e00.htm>.

<sup>2</sup> C 2007/REP, Résolution 12/2007.

<sup>3</sup> CGRFA-13/11/Rapport, Annexe F.

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/docrep/010/a1404f/a1404f00.htm>.

<sup>5</sup> CGRFA-13/11/Rapport, Annexe F.

<sup>6</sup> CGRFA-14/13/12, paragraphes 22-23.

<sup>7</sup> *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, l'État des ressources génétiques aquatiques dans le monde et Le deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde.*

<sup>8</sup> CGRFA-14/13/12, paragraphe 23i.

actualisée du rapport biennal de la FAO sur l'état et les tendances des ressources zoogénétiques<sup>9</sup>, décrirait les évolutions observées depuis 2007 dans la capacité des pays à gérer ces ressources et recenserait les principaux progrès enregistrés depuis cette date sur le plan des connaissances scientifiques. La structure suivante est envisagée:

**Partie 1. L'état de la biodiversité de l'agriculture dans le secteur de l'élevage – il est proposé de renommer cette partie «L'état de la diversité de l'élevage».**

- Sections A (Origine et histoire de la diversité de l'élevage), C (Flux des ressources zoogénétiques), D (Rôles et valeurs des ressources zoogénétiques), E (Ressources zoogénétiques et résistance aux maladies) et F (Menaces contre la diversité génétique du bétail) – mettre à jour en se fondant sur les connaissances acquises depuis 2007.
- Section B: État des ressources zoogénétiques – mettre à jour en se fondant sur le *Rapport sur l'état et les tendances – 2014*.

**Partie 2. Évolutions du secteur de l'élevage – à mettre à jour.**

**Partie 3. L'état des capacités dans la gestion des ressources zoogénétiques.**

- Section A: Institutions et acteurs impliqués – ce thème a été analysé en détail en 2007; il est proposé de remplacer cette section par une autre consacrée aux progrès dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* aux niveaux national, régional et mondial.
- Section B: Programmes structurés de sélection – des données doivent être recueillies auprès des pays afin d'actualiser cette section.
- Section C: Programmes de conservation – idem.
- Section D: Biotechnologie reproductive et moléculaire – idem.
- Section E: Législation et réglementation – à actualiser; des données doivent être recueillies à cette fin auprès des pays pour la sous-section sur la législation et les politiques nationales.

**Partie 4. L'état de l'art de la gestion des ressources zoogénétiques – à actualiser à la lumière des connaissances acquises depuis 2007.**

**Partie 5. Besoins et défis pour la gestion des ressources zoogénétiques – à mettre à jour en se fondant sur une synthèse des autres parties du deuxième rapport.**

### III. LE PROCESSUS PREPARATOIRE

8. Le premier rapport était fondé principalement sur des rapports des pays détaillés<sup>10</sup> élaborés conformément aux directives de la FAO concernant l'établissement de rapports<sup>11</sup>. Toutefois, actuellement, les pays se trouvent à des stades différents dans l'élaboration de leurs stratégies nationales et plans d'action pour les ressources zoogénétiques (à sa douzième session ordinaire, la Commission a approuvé les directives<sup>12</sup> élaborées par la FAO à l'appui de ce processus et encouragé les pays à les utiliser). Compte tenu de ces activités en cours au niveau de chaque pays, et de la nécessité d'imposer des obligations d'établissement de rapports qui restent raisonnables, il est proposé qu'il soit demandé aux pays de communiquer une quantité limitée d'informations en employant les formulaires électroniques prévus à cet effet, semblables à ceux utilisés pour les rapports sur l'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*,<sup>13</sup> plutôt que des rapports nationaux détaillés. Lors de sa septième session ordinaire, le Groupe de travail a recommandé que la Commission examine ce projet de questionnaire<sup>14</sup> à sa quatorzième session ordinaire.

<sup>9</sup> CGRFA-12/09/Report, paragraphe 39.

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/docrep/010/a1250e/a1250e00.htm>

<sup>11</sup> <http://dad.fao.org/cgi-bin/getblob.cgi?sid=-1,50006167>

<sup>12</sup> CGRFA-12/09/Report, paragraphe 41.

<sup>13</sup> CGRFA-14/13/Inf.15.

<sup>14</sup> CGRFA-14/13/12, paragraphe 23ii.

9. Le document d'information *Projet de questionnaire pour la collecte de données nationales à l'appui de la préparation du Deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>15</sup> présente une version actualisée du questionnaire<sup>16</sup> que les pays ont utilisé en 2012 pour établir leur rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*. Ce projet de questionnaire actualisé comprend des éléments supplémentaires couvrant certains aspects du *Plan d'action mondial* qui n'étaient pas abordés suffisamment en détail dans la version précédente. En outre, il permet aux pays de mieux faire ressortir les problématiques et contraintes nouvelles qui devront être prises en compte lors de la prochaine mise à jour du *Plan d'action mondial*. Le projet de questionnaire mis à jour comporte également une section qui pourra être utilisée pour recueillir les données nécessaires pour actualiser la Partie 3 (L'état des capacités dans la gestion des ressources zoogénétiques) du premier rapport (c'est-à-dire pour préparer les sections équivalentes du deuxième rapport) et pour collecter les données nécessaires relatives au secteur des ressources zoogénétiques pour la préparation de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. L'utilisation du questionnaire permettra à la FAO de collecter, gérer, analyser et présenter les données des pays d'une manière économe en temps et en ressources. Compte tenu du peu de temps disponible pour élaborer le deuxième rapport, les pays seront invités à renvoyer les questionnaires en anglais, en français et en espagnol. Les principales étapes et le calendrier proposés pour la préparation du deuxième rapport sont présentés à la *Figure 1*.

10. Sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, il est également proposé que la FAO lance une série d'études thématiques sur les problématiques nouvelles relatives à la gestion des ressources zoogénétiques nécessitant une attention particulière. Plusieurs sujets sont envisagés, tels que le changement climatique, les technologies génétiques, les régimes, produits et marchés durables, la sécurité alimentaire, les protocoles bioculturels (communautaires), l'interdépendance des pays, l'accès et le partage des avantages et le brevetage.

11. Les Coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques et les Comités consultatifs nationaux seront chargés de recueillir les données nationales et de faire rapport à la FAO, avec le concours des parties prenantes nationales et internationales. La FAO apportera son aide en organisant des ateliers régionaux et sous-régionaux de renforcement des capacités concernant l'application des directives techniques adoptées par la Commission<sup>17</sup>, – en fonction des demandes des pays – et l'utilisation du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS).

12. Le Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net)<sup>18</sup> et la revue *Ressources génétiques animales*<sup>19</sup> pourront être utilisés afin d'informer régulièrement les parties prenantes sur l'établissement des rapports et d'encourager l'échange de renseignements entre pays et régions. DAD-Net pourrait également servir à recueillir des informations qui seraient utilisées ensuite pour rédiger les études thématiques proposées.

13. Le deuxième rapport serait publié en 2015, après examen et adoption. Il est proposé d'en établir une version *en bref*.

---

<sup>15</sup> CGRFA-14/13/Inf.19.

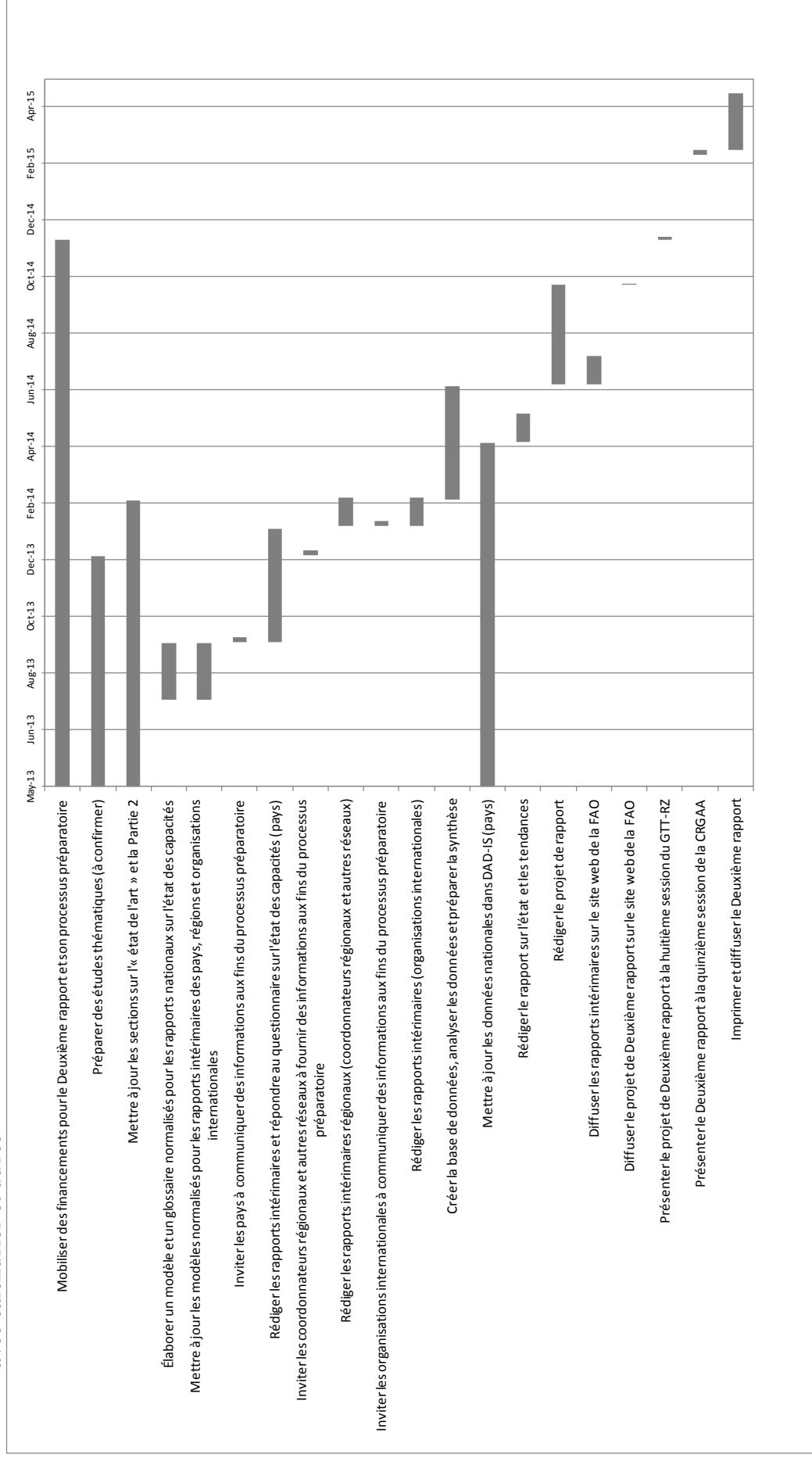
<sup>16</sup> [http://www.fao.org/Ag/AGInfo/programmes/documents/genetics/global/GPA\\_CR\\_form\\_E.pdf](http://www.fao.org/Ag/AGInfo/programmes/documents/genetics/global/GPA_CR_form_E.pdf)

<sup>17</sup> CGRFA-12/09/Report, paragraphe 79 et CGRFA-13/11/Report, paragraphe 41.

<sup>18</sup> <http://dgroups.org/fao/dad-net>

<sup>19</sup> <http://journals.cambridge.org/action/displayJournal?jid=AGR>

**Figure 1. Élaboration du deuxième rapport sur l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – liste des tâches avec calendrier et durée**



#### IV. RESSOURCES NECESSAIRES

14. Il convient de disposer de ressources humaines et financières adéquates pour que le deuxième rapport puisse être élaboré conformément au nouveau calendrier proposé. Il est proposé de couvrir les coûts par des fonds du Programme de travail et budget ordinaire et par des ressources extrabudgétaires, selon la répartition proposée au *Tableau 1*. Les principaux postes de dépenses à financer sont les suivants:

- la nomination d'un fonctionnaire chargé de coordonner les activités présentées dans ce document et d'établir un dialogue constant avec les parties prenantes (voir également la *figure 1*),
- la création, au sein du Centre de coordination mondial, d'une équipe spéciale chargée d'élaborer les questionnaires, de colliger et d'analyser les données et informations, de présenter les résultats, d'élaborer les versions préliminaires et finales des chapitres du deuxième rapport et de coordonner les études thématiques,
- la maintenance de DAD-IS, qui revêt une importance majeure si l'on veut que les coordonnateurs nationaux puissent mettre à jour leurs données nationales sur les ressources zoogénétiques et pouvoir actualiser ainsi le rapport sur l'état et les tendances.

15. Les délais étant très serrés, plusieurs fonctionnaires supplémentaires de grande expérience doivent être mobilisés dès que possible, leur mission devant débiter de préférence en mai 2012: un coordinateur (P-5, 20 mois), un éditeur (P-3, 20 mois) et un développeur et programmeur de systèmes d'information (P-3, 20 mois).

16. La FAO tient à remercier le Gouvernement suisse, qui a proposé de prendre en charge 50 pour cent du coût du développeur et programmeur de systèmes d'information pendant deux ans, à condition que la FAO crée un poste financé par le programme ordinaire pour assurer la maintenance à long terme et le développement du DAD-IS. La demande de création de ce poste sera présentée à la trente-huitième session de la Conférence de la FAO en juin 2013.

17. Le Secrétariat contribuera à hauteur de 41 pour cent aux ressources requises et affectera le personnel comme suit: chef du service des ressources zoogénétiques – 6 mois, Spécialistes de la production animale – 20 mois et personnel de soutien – 12 mois. Huit cent mille USD sont nécessaires pour pouvoir mobiliser immédiatement le personnel supplémentaire et mettre en œuvre le processus préparatoire. Le *Tableau 1* estime les coûts des tâches à entreprendre pour rédiger et publier le deuxième rapport.

**Tableau 1. Activités principales et budget proposés pour le processus préparatoire et pour la rédaction et la publication du deuxième rapport (mai 2013-mai 2015<sup>20</sup>, milliers d'USD)**

	Programme ordinaire <sup>21</sup>	Ressources extra-budgétaires	Total
Mobilisation des financements pour le processus et le rapport	106	0	106
Coordination de la mise à jour des sections sur l'« état de l'art »	18	59	77
Coordination du processus de notification et des communications	9	423	432
Analyse des données et préparation d'une synthèse	76	29*	105
Maintenance et modération de DAD-IS	168	78*	271
Élaboration et publication du rapport sur l'état et les tendances	61	10*	75
Publication des rapports intérimaires sur le site Web de la FAO	28	0	28
Élaboration et diffusion du deuxième rapport	46	177	223
Élaboration du deuxième rapport à l'intention du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (GTT-RZ), pour examen à sa huitième session	14	29	43
Élaboration du deuxième rapport à l'intention de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour examen à sa quinzième session	14	15	29
Publication du rapport et de sa version « en bref »	55	75	130
Présentation officielle du deuxième rapport (stratégie de communication)	28	10	38
<b>Total</b>	<b>623</b>	<b>904</b>	<b>1527</b>

Note: débloqués, sous réserve que la Conférence de la FAO approuve la création d'un poste à sa prochaine session en juin 2013.

## V. ORIENTATIONS DEMANDEES

18. La Commission peut souhaiter:

- Inviter la FAO à élaborer le deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* en vue de le présenter à la quinzième session ordinaire de la Commission, et à modifier en conséquence le programme de travail pluriannuel;
- Approuver le projet de questionnaire pour la collecte de données nationales à l'appui de la préparation du deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
- Demander qu'un projet de deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* soit présenté pour examen à la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- Appeler tous les Membres de la FAO et les mécanismes, fonds et organes internationaux compétents à accorder immédiatement la priorité et l'attention qu'il convient à l'allocation effective de ressources prévisibles et approuvées pour l'élaboration du deuxième rapport sur l'*État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;

<sup>20</sup> Dans l'hypothèse où la quinzième session ordinaire de la Commission aura lieu début 2015.

<sup>21</sup> Estimation de la contribution du programme ordinaire au processus préparatoire et au deuxième rapport, couvrant principalement les salaires du personnel du cadre organique et des services généraux.

- Demander à la FAO de maintenir et de développer le DAD-IS et de souligner la nécessité pour les pays de mettre à jour régulièrement les données et informations nationales qui y figurent;
- Appeler tous les Membres de la FAO et organisations internationales à fournir en temps voulu les informations nécessaires à l'élaboration du deuxième rapport sur *l'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.